

QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT

OU

- J'ai déjà complété le questionnaire de "connaissance client" de mon intermédiaire financier**, qui s'est enquis de mon expérience en matière d'investissement, de mes besoins, de mes objectifs et de ma situation financière.
- Je complète ce questionnaire de "connaissance client"**, établi dans le cadre des dispositions de l'article L. 533-13 du Code Monétaire et Financier. Cette fiche est couverte par le secret professionnel et vos réponses ont pour unique objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans le FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°6 avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière.

SITUATION PATRIMONIALE

Quelle est votre profession ?

Votre situation financière vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ? OUI NON (Champ obligatoire)

Montant global de votre patrimoine :

- moins de 1M€ entre 1 et 2M€ plus de 2M€

Part des produits financiers (dépôts et comptes à terme, assurance-vie, OPCVM, valeurs mobilières en direct...) dans votre patrimoine :

- moins de 25% entre 25% et 50% plus de 50%

Part des titres non cotés et des parts de FCPR / FCPI / FIP / SCR dans ce portefeuille de produits financiers :

- moins de 5% entre 5 et 10% plus de 10%

Etes-vous soumis aux règles concernant les personnes politiquement exposées (PPE)* ? OUI NON (Champ obligatoire)

Si oui, joindre une copie des justificatifs d'origine des fonds.

** au sens de l'article R561-18 Code Monétaire et Financier*

EXPERIENCE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT

Connaissez-vous les instruments financiers suivants et/ou avez-vous déjà effectué des opérations sur ces instruments financiers, directement ou au travers de contrats d'assurance-vie ?

- Actions ou OPCVM actions Obligations ou OPCVM Obligataires
 Produits immobiliers (OPCI, SCPI) Capital investissement (titres non cotées, FCPR, FCPI, FIP, SCR)

Confiez-vous la gestion de votre portefeuille à un professionnel ? OUI NON

Si oui, intervenez-vous dans la gestion de ce portefeuille ? NON RAREMENT RÉGULIÈREMENT

Classification des personnes physiques en client "non professionnels" :

Conformément à l'article D533-11 du code monétaire et financier, ODYSSEE Venture classe les personnes physiques et morales en tant que client non professionnel au sens de la réglementation.

Le (ou les) Titulaire(s) est/sont informé(s) qu'il(s) a/ont la possibilité de demander à ODYSSEE Venture à être catégorisé(s) en client professionnel (i) sous réserve de l'évaluation adéquate par ODYSSEE Venture ou du conseil du Titulaire de ses compétences, expériences et connaissances lui procurant l'assurance raisonnable, au regard de la nature des transactions ou des services envisagés, qu'il sera en mesure de prendre des décisions d'investissement et de comprendre les risques encourus ; et (ii) à la condition qu'il remplisse au moins deux des critères visés à l'article 314-6 du Règlement général de l'AMF.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette modification de catégorie, qui n'est pas de droit, aurait pour conséquence de diminuer le degré de protection auquel vous avez droit aujourd'hui. En particulier, vous perdriez le bénéfice de certains droits en termes d'information et de conseil, d'exécution des ordres et de traitement des réclamations. Toute demande de changement de catégorie doit être adressée à ODYSSEE Venture par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande doit clairement indiquer le souhait du client d'être traité, selon le cas, en client "non professionnel" ou en client "professionnel".

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Objectifs recherchés : Exonération d'impôt Diversification de mon portefeuille Autres.....
 (plusieurs réponses possibles)

Tout investissement dans un FIP comporte un risque de perte en capital, êtes-vous prêt à accepter ce risque ? OUI NON (Champ obligatoire)

Je certifie avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) et du règlement du FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°6, y compris concernant les frais de fonctionnement, les avertissements de l'Autorité des Marchés Financiers, et le risque encouru sur le capital ainsi que de la durée de blocage de mes avoirs de sept ans, soit jusqu'au 31 octobre 2027, qui peut être prorogée deux fois un an (soit au plus tard le 31 octobre 2029). Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts de FIP, en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situation financière.

Je note que la lettre d'information semestrielle du fonds sera consultable et téléchargeable directement sur le site de la société de gestion www.odysseeventure.com, rubrique "souscripteurs" puis "reporting".

Fait à : Le :

Signature du souscripteur :

Je soussigné(e)

Madame Monsieur

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Fonds concerné : FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°6

Je souscris en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier tel que défini par l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (disponible sur demande) et je certifie :

- que j'ai pris connaissance du règlement, et particulièrement des risques particuliers liés à la souscription du FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°6 ainsi que de la durée de blocage des avoirs associée.
- que j'ai obtenu auprès de mon conseiller ou de la société de gestion toute l'information nécessaire concernant le Fonds auquel je souscris.

OU

J'ai été démarché ce jour par, ci-après dénommé le "démarcheur",

PRÉNOM : NOM :

SOCIÉTÉ : ADRESSE :

et je certifie que le démarcheur, après s'être enquis de ma situation financière, de mon expérience, de mes objectifs en matière de placement et de ma capacité à subir des pertes en capital et m'avoir justifié de son adresse professionnelle, du nom et de l'adresse de la personne morale pour le compte de laquelle le démarchage est effectué :

- m'a remis le règlement dont je certifie avoir pris connaissance ; m'a informé des risques que peut comporter ce produit, et en particulier a attiré mon attention sur les risques particuliers liés à la souscription du FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°6 ainsi que de la durée de blocage des avoirs associée, et m'a communiqué d'une manière claire et compréhensible, les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du Fonds,
- m'a informé de l'existence d'un délai de réflexion de 48 heures offert conformément à l'article L341-16 du Code Monétaire et Financier et commençant à courir le lendemain de la signature du présent document pour expirer 48 heures après, délai prorogé s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, jusqu'au premier jour ouvrable suivant. ⁽¹⁾
- et que le présent investissement est conforme à ma situation patrimoniale et financière, à mon expérience et à mes objectifs en matière de placements financiers, notamment en terme de risque et de durée d'investissement, ou que, si j'ai été averti que le Fonds ne correspond pas à mon profil patrimonial, je confirme néanmoins ma souscription.

(1) En cas de démarchage, la signature du bulletin de souscription ainsi que le versement des fonds y afférent, ne peuvent intervenir que 48 heures minimum après la signature du présent formulaire selon les modalités ci-dessus précisées.

Les informations personnelles recueillies dans le cadre du présent document sont obligatoires pour le traitement de votre souscription. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directement à : ODYSSEE Venture - 26, rue de Berri 75008 Paris.

Fait à : **Le :**

Signature du souscripteur :